

L'association **AVENIR-APEI** est régie par la loi du 1er juillet 1901 et par le décret du 16 août 1901. Elle est apolitique, non confessionnelle et sans but lucratif.

Les Etablissements et Services gérés par l'Association AVENIR-APEI sont financés, selon le type d'activité exercé, par l'Etat, l'Assurance maladie et/ou le Conseil Général des Yvelines. Leur gestion est contrôlée annuellement par l'autorité de tarification compétente à savoir l'ARS Ile de France (Agence Régionale de Santé) et/ou le Conseil Général des Yvelines.

Rattachement :

L'U.N.A.P.E.I (Union nationale des associations de parents de personnes handicapées et de leurs amis), qui est reconnue d'utilité publique, est la première fédération d'associations française de représentation et de défense des intérêts des personnes handicapées mentales et de leurs familles. Créée en 1960, elle rassemble 600 associations de bénévoles, parents et amis, qui agissent pour que toute personne déficiente intellectuelle dispose d'une solution d'accueil et d'accompagnement et soit le plus intégrée possible dans la société.

Les associations sont regroupées au niveau régional au sein des U.R.A.P.E.I et au niveau départemental au sein des U.D.A.P.E.I et des A.D.A.P.E.I, pour mutualiser leurs forces, partager leurs expériences, faire des choix cohérents. À chacun de ces échelons, elles agissent auprès des administrations, des collectivités territoriales et des organismes sociaux, tout comme la fédération le fait auprès les pouvoirs publics nationaux, européens et internationaux.

AVENIR-APEI est affiliée à l'U.N.A.P.E.I, l'U.R.A.P.E.I Ile-de-France et l'A.D.A.P.E.I. des Yvelines.

Objectif de l'Association:

AVENIR-APEI a pour buts :

- d'apporter aux personnes handicapées mentales de tout âge et à leurs familles l'appui moral et matériel dont elles ont besoin, de développer entre elles un esprit d'entraide et de solidarité, et de faciliter leur participation à la vie associative.
- de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires au meilleur développement moral, physique et intellectuel des personnes handicapées mentales et de favoriser leur insertion en milieu ordinaire ou protégé dans une perspective d'épanouissement global et d'autonomie de vie.
- de promouvoir et gérer tous établissements et services indispensables pour favoriser leur plein épanouissement par l'éducation, la formation, l'exercice d'une activité professionnelle pouvant générer une activité commerciale, l'hébergement, l'insertion sociale et professionnelle, l'organisation de leurs loisirs.
- de développer la qualité tant dans l'action associative que dans la gestion des établissements et services.
- de défendre les intérêts moraux et matériels de ces personnes auprès des élus, des pouvoirs publics, des commissions spécialisées, des autorités de tutelle, etc.
- d'établir, plus particulièrement sur un plan local, des liaisons avec les autres organismes, associations, établissements d'enseignement et services, œuvrant notamment en faveur des personnes handicapées.
- d'organiser toute manifestation tendant à assurer le rayonnement de de l'Association et de mettre en œuvre tout moyen de communication interne et externe.



Pour réaliser toutes ses missions, **AVENIR APEI** s'est organisée en trois secteurs d'activité :

- **Enfance,**
- **Accueil et Hébergement,**
- **Insertion sociale et Accompagnement professionnel.**

Objectifs du secteur « Enfance » :

L'objectif est de contribuer à l'épanouissement de chaque enfant et adolescent accueilli grâce à un soutien éducatif, pédagogique et thérapeutique individualisé. Les actions réalisées ont pour but:

- La découverte des apprentissages fondamentaux,
- Le développement des compétences sociales, l'ouverture sur l'extérieur et la découverte de la vie collective,
- L'autonomie dans les actes de la vie quotidienne,
- Le développement psychomoteur, le soutien psychologique et médical
- L'intégration scolaire,
- La poursuite des apprentissages cognitifs (temps éducatifs et scolaires),
- Le développement des compétences techniques avec une visée d'insertion professionnelle (temps d'atelier),
- Le conseil aux familles,
- La recherche et l'approfondissement du diagnostic avec le concours des services hospitaliers
- L'élaboration et le suivi de projets individualisés en partenariat avec la famille et/ou le tuteur.

Objectifs du secteur « Accueil et Hébergement » :

Selon les établissements, les personnes handicapées mentales accueillies profitent d'un accueil de jour ou d'un hébergement type internat. Les interventions de ce secteur visent à :

- Développer l'intégration sociale en fonction des capacités et projets de chacun,
- Assurer le bien-être des résidents tout au long de leur évolution,
- Accompagner les personnes accueillies dans les actes de la vie courante,
- Mettre en place une prise en charge thérapeutique (médicale, psychomotrice, kinésithérapie),
- Faire participer les résidents à des activités et sorties selon leurs besoins, tout en privilégiant dans la mesure du possible la prise en charge individuelle,
- Elaborer et suivre les projets individualisés en partenariat avec la famille et/ou le tuteur,
- Favoriser tout type d'actions améliorant la qualité de prise en charge et la promotion de la personne accueillie

Objectifs du secteur « Insertion sociale et Accompagnement professionnel » :

L'insertion sociale et l'accompagnement professionnel sont indissociables, ce secteur a donc pour objectif :

- L'insertion sociale des personnes accueillies :
 - Aider à l'intégration dans le quartier et dans la ville,
 - Permettre la participation à des activités culturelles et sportives,
 - Apprendre à gérer son budget,
 - Savoir mener à bien ses démarches administratives,
 - Développer une hygiène de vie, prendre en charge sa santé.
- L'accompagnement professionnel des bénéficiaires :
 - Proposer une activité professionnelle adaptée aux capacités de chacun (en E.S.A.T, en Entreprise Adaptée ou en milieu ordinaire),
 - Favoriser le développement professionnel par la formation, les stages, ou la réactualisation des connaissances,
 - Accompagner la personne tout au long de son parcours professionnel (préparation à la recherche, insertion professionnelle, maintien dans l'emploi,...),
 - Mettre en place des passerelles (de l'IME vers le travail, du milieu protégé vers le milieu ordinaire,...).
- L'élaboration et le suivi de projets individualisés en partenariat avec la famille et/ou le tuteur.

Présidente de l'Association : Michèle BOISDE

Directeur Général : Jean-Yves LE GALL

1 Conseil d'Administration
10 Membres du Bureau
24 Administrateurs
351 Adhérents

491 Professionnels (454 CDI en ETP)
992 Places agréées pour l'accueil des personnes handicapées mentales
23 Etablissements et Services (21 ESMS, 1 E.A et 1 Sièges)
3 Secteurs d'activité

Les 4 domaines du Siège :
Gestion des ressources Humaines
Gestion administrative et Financière
Technique, logistique et gestion du patrimoine
Qualité, hygiène, sécurité et communication

Secteur « Enfance » 4 ESMS / 205 places agréées		Secteur « Accueil et Hébergement » 8 ESMS / 287 places agréées		Secteur « Insertion sociale et Accompagnement professionnel » 9 ESMS + 1 EA / 500 places agréées										
Directrice V. AUTRAN RUDICH Directrice adj. IME La Roseraie C. KERDELO Directrice adj. SESSAD H. GIROD	Directeur M. IBEAU	Directrice C. FIGUINHA	Directeur P. CAILLET Directrice adj. Les Mésanges M.ROILAND	Directrice P. AMADEI	Directeur A RAMARIAVELO	Directrice B. GOSSWEILER	Directeur C. MOULES	Directrice J. LEMERLE	Directrice D. RUFF					
ars I.M.E Les Glycines 3 rue Molière 78100 St Germain en Laye ☎01.34.51.38.17 94 places dont 18 en internat	ars I.M.E Les Papillons blancs 8 rue du Val d'Oise 78700 Conflans Ste Hon. ☎01.39.19.37.08 46 places	ars F.A.M Le Moulin 27 rue Général Leclerc 78420 Carrières sur Seine ☎01.30.86.22.65 17 places	ars F.V Le Point du Jour 2 à 4 allée des Chênevis 78700 Conflans Ste Hon. ☎01.34.90.80.80 34 places dont 4 en semi-internat	ars Centre d'Habitat Horizons 30 avenue Amiral Lemonnier 78160 Marly le Roi ☎01.30.08.70.30 130 places (réparties sur les 4 sites ci-dessous)	ars S.A.V.S 30 avenue Amiral Lemonnier 78160 Marly le Roi ☎01.39.17.16.00 30 places	ars S.A.I.S Vivre Parmi Les Autres Site principal : 31 avenue L-R Duchesne 78170 La Celle St Cloud ☎01.39.69.21.50 95 places	ars C.A.J Vivre Parmi Les Autres 6 rue Georges Besse BP 63 78330 Fontenay le Fleury ☎01.30.14.10.30 30 places	ars E.S.A.T La Roseraie 27 rue Général Leclerc 78420 Carrières sur Seine ☎01.30.86.22.59 72 places	ars E.S.A.T Les Courlis 57 chemin de Corneilles 78400 Chatou ☎01.30.53.59.59 75 places	ars E.S.A.T Les Néfliers Site des Néfliers : 4 rue des Néfliers 78112 Fourqueux ☎01.39.73.47.88 130 places				
ars I.M.E La Roseraie 27 rue Général Leclerc 78420 Carrières sur Seine ☎01.30.86.22.56 40 places	ars F.V Les Vignes Blanches 27 rue Général Leclerc 78420 Carrières sur Seine ☎01.30.86.22.69 12 places	ars M.A.S Le Point du Jour 2 à 4 allée des Chênevis 78700 Conflans Ste Hon. ☎01.34.90.80.80 19 places dont 4 en semi-internat	Service appartements 30 avenue Amiral Lemonnier 78160 Marly le Roi ☎01.30.08.70.35 49 places	Antenne : Immeuble Edison 43 boulevard Vauban 78280 Guyancourt ☎01.61.08.48.10 95 places	ars C.A.V.T Vivre Parmi Les Autres 22 avenue Capitaine Siry 78170 La Celle St Cloud ☎01.39.69.25.08 20 places	ars S.A.S Les Courlis 57 chemin de Corneilles 78400 Chatou ☎01.30.53.59.59 12 places (24 pers. à mi-temps)	ars S.A.S Les Néfliers Site de l'Iris 4 rue Maurice Berteaux 78112 Fourqueux ☎01.39.73.33.82 130 places	ars S.A.S Les Néfliers 4 rue des Néfliers 78112 Fourqueux ☎01.39.73.47.88 08 places (16 pers. à mi-temps)	ars S.E.S.S.A.D 6 rue Pathé Espace Lumière bat1 78400 Chatou ☎01.30.09.79.30 25 places	ars F.V Les Mésanges 87 bis chemin de Ronde 78290 Croissy sur Seine ☎01.30.15.73.60 45 places dont 5 en semi-internat	ars Foyer d'hébergement Le Vésinet 43 rue Alphonse Pallu 78110 Le Vésinet ☎01.75.26.39.83 15 places	ars Foyer d'hébergement L'Oasis 46 Grande rue 78160 Marly le Roi ☎01.30.08.62.30 26 places	ars Foyer d'hébergement La Maison les Courlis 20 place Paul Demange 78360 Montesson ☎01.30.09.61.50 40 places	ars S.A.S Les Néfliers 4 rue des Néfliers 78112 Fourqueux ☎01.39.73.47.88 28 places
ars M.A.S de jour La Roseraie 27 rue Général Leclerc 78420 Carrières sur Seine ☎01.30.86.22.65 09 places	ars Foyer d'hébergement Les Monts Carrés 27 rue Général Leclerc 78420 Carrières sur Seine ☎01.30.86.22.69 21 places	ars M.A.S de jour La Roseraie 27 rue Général Leclerc 78420 Carrières sur Seine ☎01.30.86.22.65 09 places	ars Glossaire : I.M.E Institut Médico-Educatif S.E.S.S.A.D Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile F.A.M Foyer d'Accueil Médicalisé F.V Foyer de Vie (anciennement appelé F.O) M.A.S Maison d'Accueil Spécialisé C.A.J Centre d'Accueil de Jour C.A.V.T Centre d'Adaptation à la Vie et au Travail E.A Entreprise Adaptée E.S.A.T Etablissement et Service d'Aide par le Travail (anciennement appelé C.A.T) S.A.I.S Service d'Accompagnement et d'Insertion Sociale S.A.S Section d'Adaptation Spécialisée S.A.V.S Service d'Accompagnement à la Vie Sociale ESMS Etablissement et Service Médico-Social Autorités de tarification : Conseil Général des Yvelines (CG) Agence Régionale de Santé Ile-de-France (ARS)	ars E.A Avenir-Apei 4 rue des Néfliers 78112 Fourqueux ☎01.39.73.47.88 28 places										